



Association loi 1901, déclaration à la sous-préfecture de Montbard du 11 juin 2010.

J.O. du 3 juillet 2010- N° W 213001148

SIRET : 533 307 393 00017 APE : 9499Z

Le Pou du Rail en Auxois

Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois

Journal de l'Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois

Aout 2021 N° 20

Contact mail : acta.association@gmail.com



Site internet : <http://actaassociation.wordpress.com/>

Adresse postale : ACTA 1 ter Avenue d'Alésia
21150 VENAREY-LES LAUMES

Editorial

Chères adhérentes, chers adhérents,

Années fastes ou années de disettes « Le Pou du rail en Auxois » est un outil incontournable pour informer, ce vingtième numéro ne déroge pas à ce principe. Pour l'essentiel il est consacré à deux sujets : encore et encore l'axe Epoisses Les Laumes et le compte rendu de l'Assemblée Générale 2020.

Concernant le premier sujet nous avons essayé de vous tenir régulièrement informé, toutefois des interrogations persistent. Quid de la remise par le cabinet d'études INGEVA du rapport final prévu pour l'été 2020 financé par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté ? Quid du compte rendu de la réunion qui s'est déroulée en sous-préfecture le 24 septembre 2020 par SNCF Réseau ? Fort heureusement l'étude pour laquelle le Conseil Départemental de la Côte-d'Or s'était engagé est en cours de finalisation et fera l'objet d'une présentation à l'automne.

Le second sujet concerne l'Assemblée Générale 2020, bon nombre d'entre vous seront surpris d'apprendre sa tenue (22 mai 2021). La situation sanitaire ainsi que le respect des statuts nous ont contraint d'opter pour une Assemblée Générale à huis clos (limité au Conseil d'Administration). Soyez rassurés aucune décision n'été actée, tous les adhérents seront consultés lors d'une Assemblée Générale extraordinaire programmée en principe aux alentours de la fin novembre. Le compte rendu (extraits) vous permettra d'ores et déjà de prendre connaissance des principales informations.

Si nous sommes très sensibles envers celles et ceux qui par leur adhésion nous témoignent de leur soutien, cette année nous sommes toutefois en léger déficit, du certainement au report de l'assemblée générale, d'où cet appel à renouveler votre adhésion.

Bonne lecture à tous et... surtout restez prudents.

Le Conseil d'Administration



L'Axe Epoisses Les Laumes

L'étude sur les opportunités d'usage pour le territoire (cf éditorial Pou du rail n°19) initiée par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or est quasiment terminée elle sera présentée fin octobre début novembre aux protagonistes concernés.

Deux ans pour aboutir à ce résultat cela peut paraître long mais il faut prendre en compte les périodes liées au confinement .

Rappel des dates clés

2019

- **7 mai** : Une table ronde se tient sous l'égide de Joël BOURGEOT (Sous-Préfet de Montbard).
Le Conseil Régional propose de financer une étude globale des différents projets envisageables pour la ligne Epoisses Les Laumes.
- **Septembre** : mise en place de l'étude dite « Etude préliminaire des potentiels d'usages alternatifs de la ligne ferroviaire non circulée n°757 000 Epoisses – Les Laumes »
Le cabinet INGEVA est retenue (l'ACTA est sollicitée).

2020

- **21 février** : Début de l'étude préliminaire avec le cabinet INGEVA
L'ACTA participe aux comités de suivi de l'étude préliminaire (16 mai, 16 juillet) et apporte un soutien technique.
- **13 mars / 11 mai** : premier confinement
- **24 septembre** : Réunion à la sous-préfecture de Montbard sous l'égide d'Isabelle BOURION (Sous-Préfète de Montbard).
SNCF Réseau présente le projet de rapport du Cabinet INGEVA (étonnamment absent ?). A notre connaissance ledit rapport dans sa version finale n'a toujours pas été transmis, osons espérer que le Conseil Régional n'a pas encore payé la prestation.
- **30 octobre / 15 décembre** : second confinement.
- **10 novembre** : Rencontre avec le Conseil Départemental de la Côte-Or – ACTA, début de l'étude sur les opportunités d'usage pour le territoire par le Conseil Départemental
- **13 novembre** : SNCF réseau transmet à tous les membres présents lors de la réunion du 24 septembre en sous- préfecture le projet de compte rendu des échanges
A ce jour aucun rendu et dixit SNCF Réseau seule l'ACTA a apporté des commentaires.

2021

- **26 avril**, visite du Conseil Départemental de la Côte-Or à Toucy (Yonne) au Train Touristique du Pays de Puisaye Forterre

L'ACTA est invitée



**Visite du Train
Touristique du Pays de
Puisaye Forterre**



Samedi 22 mai 2020 11^{ème}
Assemblée Générale de l'ACTA
Assemblée générale du 22 mai 2021
11^{ème} Assemblée générale ordinaire, année 2020
{Extraits}

1 Rapport moral

Le Conseil d'Administration comprend 16 membres dont 7 forment le bureau.

- Le CA s'est réuni 2 fois (7 mars et 4 aout) conformément aux statuts (semestriellement)
- Le bureau : pas de rencontre physique, échanges par courriels ou téléphone (situation sanitaire et activités réduites)

Adhérents : 89 adhérents en 2020 (parité avec 2017 – 2018 - 2019).

Information externe <https://actaassociation.wordpress.com>

- Site internet : 2474 vues en 2020 (3541 en 2019) et 793 visiteurs (1052 en 2019)
3541 vues et 1052 visiteurs (depuis la création 54572vues et 114168 visiteurs)
- Facebook : 826 abonnés (827 en 2019)
- ACTU d'ACTA, destinés aux adhérents et sympathisants de l'ACTA disposant d'une adresse internet 3numeros en 2020 (4 en 2019, 2 en 2018 ,4 en 2017)
- Le Pou Du Rail : 2 numéros :18 (mars 2020) et 19 (décembre 2020)

Information interne

- 32 numéros « Infos#BénévolActa », destinés aux bénévoles de l'ACTA. (32 en 2019, 24 en 2018 et 28 en 2017).

2 Rapport d'activité

Dates clés

- 15 février : 10^{ème} Assemblée Générale de l'ACTA •
- 21 février : Début de l'étude préliminaire avec le cabinet INGEVA •
- 16 mai et 16 juillet L'ACTA participe aux comités de suivi de l'étude préliminaire et au soutien technique.

A l'issue de ce dernier comité de : l'appui de l'ACTA est demandé pour une expertise plus pertinente concernant l'équation état de la voie / cout de remise à niveau de celle-ci.

- 04 juillet : Visite à Toucy (STRMTG)
- 24 septembre : Réunion à la sous-préfecture de Montbard sous l'égide d'Isabelle BOURION (Sous-Préfète de Montbard) au cours de cette réunion que le CD 21 s'est déclaré favorable à une étude pratico pratique. t
- 10 novembre : Rencontre Conseil Départemental de la Côte-Or – ACTA, début de l'étude sur les opportunités d'usage pour le territoire par le Conseil Départemental.

Point Matériel 2020

Année bien sûr marquée par le début de la pandémie. Le 1^{er} confinement a eu comme conséquence que la mise en route du mois d'avril fut impossible. En appliquant les restrictions et les mesures sanitaires, les bénévoles de l'ACTA, ont (encore) une fois répondu « présent », un maillon solide dans l'association.

- **10 mises en routes** des moteurs diesels avec les essais qui accompagnent cette maintenance à minima. Quelques problèmes de batteries au cours de l'été sont à signaler rapidement solutionnés.
- **Deux déplacements**, la vérification des niveaux (palier, compresseur, ponts, boîte...),

- **Maintenance des extincteurs** (prestation extérieure) sont les moments traditionnels de la maintenance annuelle.
- **Le nettoyage** des abords des autorails est également une tâche effectuée par les bénévoles, effectué en 2020.

Nota Des « artistes », une nuit d'été, en manque d'expression, sont venus saccager les peintures extérieures des autorails, il fut décidé collectivement de laisser ces « chefs d'œuvre » en l'état en attendant des nouvelles favorables.

[Sauvegarde du Poste II d'aiguillage des Laumes-Alésia.](#)

Courriel au directeur régional de SNCF Réseau le 2 novembre 2020,

Malheureusement sans suite, un rappel par courriel a été fait le 12 mars 2021 (situation inchangée).

3 Rapport financier (Yves)

Exercice 2020

- Recettes : 2599,67€ (cotisations, dons, subventions, produits dérivés...).
- Dépenses : 4358,66€ (assurances, carburant, location local, autorail, fonctionnement)

Le résultat de 2020, comme les exercices précédents est déficitaire : - 1758.99 € **compensés par nos fonds propres.**

4 Vérification des comptes

Présentation à l'AG extraordinaire : ceux-ci seront réalisés par Marie-Pierre Grandchamp.

5) Approbation des rapports

Les différents rapports (moral, d'activités et financier) seront mis au vote à l'AG extraordinaire.

6) Renouvellement du 1/3 sortant

Alain BARDEY, Patrick BERNARD, Gérard GAUDIAU, Yves JADOT et Jean Louis LAPORTE sont tous candidat à leur renouvellement (sera mis au vote à l'AG extraordinaire).

7) Cotisation 2022

Décision lors de l'AG extraordinaire

8) Perspectives 2022

Positionnement du CD (évolution)

Reprise (si) : réfléchir sous quelle forme (offre)

Poste 2 de Les Laumes : (sauvegarde)

9) Paroles aux invités

AG Extraordinaire

Compte tenu du planning arrêté par le Conseil Départemental et les incertitudes liées à la COVID, l'AG extraordinaire est prévue :

Fin novembre / début décembre



8 mises en route des autorails (X4786 et X4787) effectuées en 2021 par les bénévoles.

Composition du conseil d'Administration

Bureau

Président : Gérard Gaudiau
Vice-président : Didier Callabre
Vice-présidente : Christelle Muther
Secrétaire : Emmanuelle Moretti
Secrétaire adjoint : Didier Callabre
Trésorier : Yves Jadot
Trésorier adjoint : Jean-Louis Laporte
Membre : Yannick Dupin
Membre : Daniel Schoonjans

Membres

Alain Bardey
Michel Baudry
Patrick Bernard
Jean-Claude Chaumet
Pierre Jacquot
Dominique Munier
Jean-Yves Robe
Olivier Salvon



Demande d'adhésion de

Je soussigné(e) Mme, M : _____
(Nom, Prénom)

Né(e) le _____

Profession (facultatif) _____ Tél. _____ / _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Email : _____

Souhaite adhérer à l'association :

Association du Chemin de fer Touristique de l'Auxois

- Je règle la somme de **10 euros**, montant de la cotisation pour l'année 2021

- Avec ce bulletin d'adhésion, j'adresse, si je le souhaite, un don de _____ **euros** pour aider au fonctionnement de l'ACTA.

➤ Espèce ou Chèque à cocher

Ordre du Chèque : *Association ACTA*

Adresse d'envoi : *Association ACTA 1^{er} Avenue d'Alésia 21150 VENAREY-LES LAUMES*

Fait à : _____, le _____

Signature :